

REGLEMENTS 2025 10 ème TOURNOI LABELLISE A CADETS/CADETTES

Article 1 : Le tournoi cadets / cadettes de la ville de LAMBALLE est labellisé A individuel garçons et filles,

La relation grade-championnat sera appliquée à ce tournoi.

La ranking list nationale cadet sera actualisée à l'issue du tournoi.

Article 2 : Les combattants sont engagés uniquement sur **L'extranet via** les clubs affiliés FFJDA.

Article 3 : Chaque judoka devra présenter un document d'identité en règle avec un justificatif comprenant minimum deux années de licences à la FFJDA.

Article 4 : Les catégories sont les suivantes :

Garçons : -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, - 90 kg, + 90 kg .

Filles : -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, - 70 kg, + 70 kg.

Vendredi 26 Septembre 2025: Pesées toutes catégories (sans tolérance de poids) 18h00 à 19h30 (Halle des sports du Liffre)
Pesée aléatoire possible le jour de la compétition (5% de tolérance) sur le même creneau horaire de la catégorie concernée

Samedi 27 Septembre 2025

Pesées féminines : -40 kg, -44 kg, -48 kg, : 9h00 à 9 h45	Pesées masculines : -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, : 8h45 à 9h30
: -52 kg, -57 kg, : 11h00 à 11h 45	: -66 kg, -73 kg, : 10h 45 à 11h30
: -63 kg, -70 kg, +70 kg, : 13h15 à 13 h45	: -81 kg, -90 kg, + 90kg, : 13h15 à 13h45

Rappel : 1 KG de tolérance de poids le jour de la compétition

Article 5 : La durée des combats selon le code sportif FFJDA (4 minutes)

Article 6 : Formule de compétition : Moins de 6 combattants:poule /6 ou 7 combattants:2 poules de 3/4, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales /8 Combattants et plus : tableaux double repêchages.

Article 7 : Chaque club participant devra régler un droit d'inscription de 10 € par combattant à l'ordre du DP LAMBALLE à faire parvenir à Mr KOCH - 10, rue de l'aubépine - 22400 LAMBALLE. Paiement sur place sera facturé au prix de 12€ (mentionner le nom du club au dos du chèque) ou par RIB LCL :FR8430002080530000079076 U45 - Sans règlement, le combattant ne sera pas autorisé à se peser et donc à combattre.

Article 8 : Les inscriptions se feront via le site FFJDA par extranet. Aucun engagement ne sera pris sur place. Date limite des inscriptions étant fixée au Jeudi 25 Septembre 2025.

Article 9 : Le règlement d'arbitrage est celui de la FFJDA.

Article 10 : Des récompenses seront remises au podium de chaque catégorie.

Article 11 : En cas de vols, pertes ou détérioration occasionnés par les participants, la responsabilité des organisateurs et de la municipalité ne pourra être engagée.

Article 12 : Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation si les participants ne sont pas assez nombreux, et dans ce cas, l'organisation préviendra par téléphone les clubs inscrits.

Article 13 : L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation de ce présent règlement. En cas de litige, seul le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Article 14 : Le comité d'organisation prend en charge les repas des commissaires sportifs, arbitres et officiels.

Article 15 : Chaque combattant mineur inscrit à la compétition devra être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la manifestation. Cet accompagnateur devra être en possession de tous les documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.

Le Président : Mr Koch Georges

Tél : 0630685074

Mail : gkoch@wanadoo.fr